

VIVREPOISAT

Journal d'information de la ville de Poizat /// Janvier-Février 2018

n°123

EDITO



Ludovic Bustos
Maire



Une nouvelle année ensemble

2017 a été une année particulière. Marquée par les élections nationales, présidentielle et législatives, qui ont vu arriver au pouvoir un nouveau Président de la République et une nouvelle majorité présidentielle.

A l'échelle locale, 2017 a été à la fois un miroir du chemin parcouru et de celui qu'il nous reste à parcourir. Ainsi nous avons pu vous proposer un bilan à mi-mandat. Ce moment était important car il nous a permis de rendre compte de nos actions, de nos projets et de nos orientations en faveur des Poizatiers.

Toutes les collectivités sont dans une situation complexe car nous devons faire face à une baisse des recettes et dotations. Nous en faisons le constat et organisons les services pour relever le défi du maintien de la qualité des services publics.

L'argent public est un bien précieux. Nous avons la responsabilité d'en faire bon usage pour mener à bien l'ensemble de nos politiques publiques.

Poizat est une ville agréable, en milieu urbain et souvent citée pour la qualité de ses services. Elle doit garder à la fois cet esprit, ce cadre de vie et cette spécificité tout en s'adaptant pleinement aux changements annoncés.

L'année 2018 sera incontestablement marquée par la réalisation du projet de réhabilitation de l'école maternelle comprenant une rénovation thermique complète.

L'école sera réhabilitée en totalité dès 2018. Ce sera l'aboutissement de 3 années de travail pendant lesquelles les élus et les services auront donné toute leur énergie pour le bon déroulement de cette opération. Que chacun soit chaleureusement remercié.

Pour cette nouvelle année je voudrais mettre en avant deux piliers de notre action municipale :

- Le Plan Air Energie Climat, PAEC, feuille de route de nos politiques environnementales et énergétiques. Nous travaillons pour atteindre des objectifs qui feront de Poizat, je l'espère, une commune exemplaire prouvant que l'action locale permet d'influer sur le monde global.
- Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes, CMEJ, qui permet à des jeunes, élus par leurs pairs, de mener des projets d'intérêt collectif, de découvrir la démocratie et l'apprentissage de la citoyenneté.

Je suis persuadé que les graines que nous semons avec engagements et convictions porteront leurs fruits à moyen et long terme. Ces deux axes politiques sont à la fois essentiels et complémentaires car les enfants sont les citoyens de demain. Ils sont conscients des enjeux à venir et connaissent le monde qui les entoure. Ils assimilent vite, ils sont nés dans une société en mouvement et savent que nous devons nous adapter pour continuer à vivre sereinement.

En 2018 nous aurons enfin beaucoup à partager et à échanger car ce sera l'année du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. C'est une date importante qu'il nous faudra collectivement commémorer car elle permet, à chacun, de se rendre compte que malgré les difficultés, les inégalités et les disparités entre les citoyens, nous avons la chance de vivre dans une société basée sur la paix et la liberté. Aujourd'hui cela nous paraît évident mais l'histoire nous rappelle que ce sont des biens précieux sur lesquels nous nous devons de veiller.

En cette période de fêtes, je me permets, en mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal, de vous présenter mes vœux de santé, de bonheur et de réussite. Que chacun aborde cette nouvelle année avec énergie, espoir, félicité et sérénité.

Bonne et heureuse année !

Le **VIVREPOISAT** est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !



2, place Georges Brassens - 38320 POISAT - Tél : 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr www.ville-poisat.fr

Ouverture au public :

lundi : 8h/12h et 14h/18h - mardi : 13h/17h - mercredi : 8h/12h et 14h/17h - jeudi : 14h/18h - vendredi : 8h/12h et 13h/17h.

Pendant les vacances scolaires : tous les jours : 8h/12h et 14h/17h, sauf les mardi et jeudi matin.

INFORMATIONS

MUNICIPALES



Compte rendu du Conseil Municipal du 16 octobre 2017

Métropole

Le rapport relatif aux mutualisations entre Grenoble-Alpes Métropole et ses communes membres.

Finances

- Une décision modificative pour abonder le chapitre relatif au Personnel ;
- Le versement d'une subvention de 200 € à la gendarmerie d'Eybens via l'association « les médaillés de Grenoble » pour participation à l'organisation de la fête de la Sainte Geneviève, patronne des gendarmes, le 25 novembre 2017 à Eybens ;
- Le versement d'une subvention de 400 € au Collectif Independencia Pérou pour la poursuite du projet initié en 2016 sur le thème « Adolescence : genre, santé sexuelle et reproductive ».
- Le versement d'une subvention de 300 € au Collectif Solidarité Internationale Eybens, Gières, Poisat et Venon pour participer à l'organisation du Festival des solidarités qui se déroulera du 17 novembre au 3 décembre 2017 sur le thème « Les droits humains / Le vivre ensemble ».

Jeunesse

Les deux dispositifs d'aide à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur qui s'adressent, pour l'un aux aides-animateurs Poisatiers, âgés de 16 ans révolus, et pour l'autre, dans le cadre d'une mutualisation avec les villes de Saint-Martin-d'Hères, Gières, Echirolles et Fontaine, aux jeunes des communes partenaires, âgés de 17 à 25 ans.

Information

Signature :

- d'un emprunt de 500 000 € avec le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes pour les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle ;
- d'un avenant n°3 au marché avec

l'entreprise STEM PROPRETE pour l'entretien des modulaires

- d'une convention avec les Associations Intermédiaires du bassin grenoblois pour la mise à disposition de personnel lors de remplacement ou de surcroît d'activité ;

- d'un marché simplifié avec la SAEM Territoires 38 pour assistance à maîtrise d'œuvre en phase de réalisation pour 13 687,50 € HT, pour les travaux de l'école maternelle ;

- d'une convention d'adhésion au service de paies externalisées avec le CDG 38, à compter du 1er janvier 2018.

Pour terminer la séance, un point est fait sur l'avancement du Plan Communal de Sauvegarde.

Compte rendu du Conseil Municipal du 20 novembre 2017

Finances

- L'admission en non-valeur de créances non recouvrées compte tenu de leur montant inférieur au seuil fixé par décret ;
- Une décision modificative pour inscrire sur le chapitre approprié les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle, du fait de leur étalement sur deux années civiles.

Personnel

- La suppression de trois postes affectés à des agents ayant fait l'objet d'un avancement de grade, après création de trois postes au Conseil Municipal précédent,
- Le versement pour 2017 d'une prime de fin d'année pour des agents embauchés en contrats aidés sur des temps périscolaires et extrascolaires.

Marchés Travaux

Ecole Maternelle

Un avenant n° 1 pour des travaux modificatifs déclarés par les entreprises suivantes :

Vous pouvez retrouver davantage d'informations sur Poisat sur notre site : www.ville-poisat.fr

- STRUCTURE BOIS, titulaire du lot 03, Charpente Ossature Bardage bois Couverture Zinguerie, montant du devis : 15 124,14€ HT

- CLIMAT SANIT, titulaire du lot 12, Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaire, montant du devis : 9 088 €€HT

- TRV-TP, titulaire du lot 14, Voiries et réseaux divers, montant du devis : 5 097 € HT

Information

Signature des décisions :

- Demande de subvention au Département à hauteur de 30% du coût des travaux d'aménagement du hall et d'extension de l'espace culturel Léo Lagrange, soit 36 147 € ;

- Suspension du bail du logement communal du 1 place Gérard Philippe pendant la durée des travaux de l'école maternelle, et relogement de ses occupants à titre gracieux au 3 rue Hector Berlioz.

Réunions Publiques

Salle du Conseil

- **Conseil Municipal :**
Lundis 5 février et 19 mars à 20h
- **Comité Consultatif Education :**
Mardi 16 janvier à 20h
(pas de comité pendant les vacances)
- **Comité Consultatif Culture et Festivités :**
Lundis 22 janvier et 19 février à 20h30
- **Comité Consultatif Cadre de vie et Environnement :**
Prévu au mois de mars

Rencontre avec les élus

Les élus sont à la disposition des Poisatiers. Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous à la mairie, au 04 76 25 92 43, par mail : mairie@ville-poisat.fr, ou sur le site : www.ville-poisat.fr rubrique « nous contacter ».

► Vœux à la population et aux forces vives

Le Maire et le Conseil Municipal
auront le plaisir de vous accueillir

le vendredi 12 janvier à 19h

en mairie
à l'Espace Culturel Léo Lagrange.



► Repas des Aînés

Rappel : Ce traditionnel repas aura lieu le dimanche 21 janvier, et comme l'année dernière l'âge requis des bénéficiaires est de 70 ans. Sont donc concernées les personnes qui auront atteint cet âge au 31 décembre 2017.

Une invitation leur a été envoyée et les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des coupons réponses à retourner en mairie au plus tard le 5 janvier.

En attendant de vous rencontrer pour ce moment convivial, les membres du CCAS vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

► Ecole maternelle

Inscriptions

Elles concernent les enfants nés en 2015 ainsi que les nouveaux arrivants à Poizat.

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle, il faut dans un premier temps vous rendre en mairie avec :

- livret de famille
- carnet de santé (vaccinations à jour)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Cette inscription en mairie est obligatoire pour procéder ensuite à l'admission auprès de l'école maternelle.

Un certificat d'inscription vous sera délivré ; il est à présenter à l'école pour l'admission définitive, aux dates de permanence de la directrice.

Dans un second temps, il faut prendre rendez-vous avec la directrice Mme Micaleff, aux dates de ses permanences. Pour ce rendez-vous, il faudra vous munir de la fiche de la mairie et du carnet de santé.

Permanence sur rendez-vous uniquement en téléphonant au 06 11 17 76 73 ou par mail ce.0382255v@ac-grenoble.fr les mardi 23 janvier de 16h à 17h30 et mercredi 24 janvier de 14h15 à 18h.

► Vigilance

Depuis quelque temps, des administrés nous signalent des appels téléphoniques d'une société se faisant passer pour une filiale de l'opérateur France télécom (ou Orange). Cette société se nomme Eco-Télécom propose (surtout à des personnes âgées) un nouveau contrat ou une modification de leur abonnement actuel. Sachez qu'il s'agit bien d'une arnaque en ce qui concerne cette société.

Soyez vigilant, ne signez aucun contrat, ne donnez pas vos coordonnées bancaires et avant toute démarche de votre part et en cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre opérateur Orange au 3900.

► Vacances scolaires

Modification du calendrier pour l'Académie de Grenoble

La Rectrice a décidé que les cours du **vendredi 11 mai 2018** (Pont de l'Ascension) seront annulés.

Ces cours seront rattrapés le **mercredi 4 avril après-midi** et le **mercredi 2 mai 2018 après-midi**.

► Portail Famille

1er bilan positif pour son fonctionnement

Après quelques balbutiements bien légitimes, le PORTAIL FAMILLE a été allégrement franchi par la quasi-totalité des parents. Grâce à un accès sécurisé, ce nouveau module permet à chaque famille de gérer son dossier sans se déplacer, et de disposer d'une information complète sur ses réservations et la situation de son compte.

Le paiement en ligne, largement plébiscité, est majoritairement utilisé depuis la rentrée. Le premier bilan se révèle donc positif.

Contacts :
restauration@ville-poisat.fr
ou contact.cscs@ville-poisat.fr
ou mairie 04 76 25 92 43
et CSCS 04 76 25 89 19.

Le coin du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ)

Séance du samedi 9 décembre

Le 9 décembre a eu lieu la dernière séance du CME. C'était l'occasion pour le Maire d'adresser ses remerciements aux enfants, parents, enseignants, animateurs du service Enfance Jeunesse et Vie Associative, et les élus en charge du CME.

Puis les conseillers ont présenté leur bilan de ces deux années. Ils ont travaillé, débattu et mené des actions pour innover et ainsi contribuer à l'amélioration du cadre de vie à Poisat. Ils ont permis de renforcer la démocratie de proximité dans la commune.

C'est depuis décembre 2015 que le Conseil Municipal d'Enfants de Poisat est installé. Cette date fut importante pour l'histoire de Poisat. Ces jeunes ont été les premiers à faire vivre ce Conseil, l'organiser, l'animer, pour qu'il devienne un lieu identifié, fruit de leurs décisions, fruit de leur regard sur la commune. Maintenant à eux d'oser en s'engageant dans des structures associatives ou autres.



CMEJ 2018-2020

Les élections pour la deuxième mandature du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes ont eu lieu jeudi 14 décembre. Tous les enfants de l'école élémentaire ont pu voter, en mairie, pour une liste de 12 enfants de CM1 et CM2. Sur 128 inscrits, 121 se sont exprimés dont 91 votes pour la liste et 30 votes blancs.

« Osez CMEJ – Ensemble on y arrivera » a donc été élue à 75.2%.

Cette nouvelle équipe est donc constituée de 5 CM1, 7 CM2 et renforcée par 3 collégiens déjà actifs entre 2015 et 2017 et qui souhaitent continuer cette aventure. Cette équipe est composée de 7 garçons et 8 filles très motivés et pleins de projets en tête. De la solidarité à l'environnement, en passant par les thématiques santé, sécurité ou du sport de la culture et des loisirs, vous pouvez découvrir sur le site de Poisat le film annonçant leurs propositions.



Maya KOURI



Assya BOURZIG



Clara RISTORI



Lana COMMEROT



Noa CHAMBRIER



Yoakin BUSTOS-ROMAIN



Xavier GUERS



Mia PASANISI



Noélie SENECLAUZE



Ronan FALLIEX



Lucas JAVELOT



Lana SIMONETTI



Meije COAT



Clément DELANÖE



Arthur HENON

Le premier conseil municipal d'enfants et de jeunes aura lieu le samedi 20 janvier à 9h en salle du conseil municipal pour la remise des écharpes et la prise de fonction des nouveaux élus.

Vous pourrez aussi les retrouver lors des vœux du maire le vendredi 12 janvier à 19h où ils organiseront un buffet spécial enfants.

Parc Hubert Dubedout

Eco-Pâturage

En novembre, certains ont pu rencontrer des brebis dans la colline de Poizat.

Du fait d'une repousse importante de la prairie, **la Métro a missionné un agriculteur de Vaulnaveys** qui a réalisé la fauche du Parc Hubert Dubedout avec son troupeau de 600 moutons, du 10 au 15 novembre 2017.

Ce dispositif écologique sera reconduit et amélioré l'année prochain

La Métro installera une signalétique temporaire sur les espaces naturels et de loisirs métropolitains pour informer les usagers et expliquer les modes de gestion.

L'éco-pâturage fera l'objet d'explications : objectifs de ce mode de gestion, comportement à adopter avec les patous (chiens de berger), etc...

Pour plus de renseignements :

Service Gestion du patrimoine naturel et arboré - Tél : 04 76 59 59 76 - ou sur le site www.lametro.fr



SAPINOÙ à POISAT

Opération pilotée par la Métro

APRÈS LES FÊTES... OÙ JETER SON SAPIN ?

Toutes les bonnes choses ont une fin... Après les fêtes de fin d'année, ne vous débarrassez pas de votre sapin sur la voie publique ou dans vos poubelles : il ne sera pas ramassé !

Deux solutions s'offrent à vous :

1 - Points de collecte temporaires

La Métropole et la Ville organisent, du 2 au 26 janvier 2018, la collecte des sapins sur des points de collecte temporaires et identifiés.

Pour POISAT, le point de collecte sera situé SUR LA PLACE DU 8 MAI 1945, une affiche sera apposée à l'endroit exact.

Votre sapin sera ensuite broyé, puis recyclé en broyat dans les espaces verts et parcs publics !

2 - L'une des 20 déchèteries de la Métropole qui collectent les déchets végétaux

Déchèteries les plus proches : Eybens, Saint-Martin-d'Hères....

<https://www.lametro.fr/271-je-cherche-une-decheterie.htm>]

Votre sapin sera broyé et valorisé en compost !

Sont acceptés

- Les sapins naturels avec ou sans socle en bois (croix, buchette...)

Ne sont pas acceptés

- Tous les sacs
- Les pots
- Les sapins en plastique
- Les sapins naturels avec neige artificielle
- Les guirlandes et autres décorations

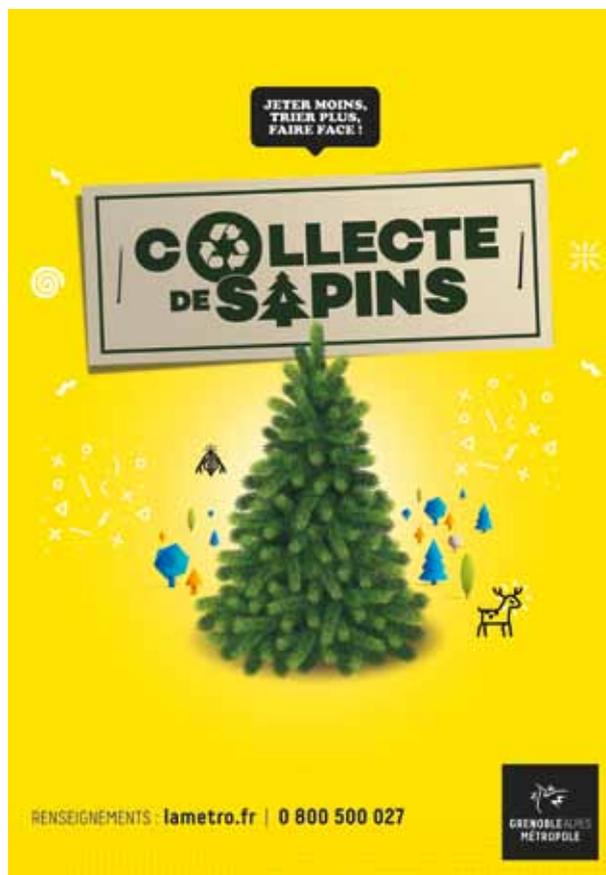
ET LES AUTRES DÉCHETS ?

- Bouteilles de champagne, et autres bocaux ou pots en verre ? Le verre, c'est dans le conteneur à verre !

- Papiers cadeaux, emballages en carton ou en plastiques ? Tous les emballages et les papiers se jettent dans la poubelle verte « Je trie » !

- Vieux jouets et autres objets délaissés ? Pensez aux associations locales ou à l'un des chalets du réemploi des déchèteries de Saint-Egrève, Meylan ou Champ-sur-Drac.

Toutes les bonnes adresses dans le guide du réemploi sur moinsjeter.fr



Pacte Civil de Solidarité

Enregistrement du PACS en mairie

Depuis le 1er novembre 2017, le PACS se conclut en mairie ou chez un notaire.

Pour les conventions signées avant cette date, toutes les modifications ou les dissolutions d'un contrat s'effectueront à la mairie-siège du Tribunal d'Instance, en l'occurrence pour notre département, à la mairie de Grenoble.

Pour en savoir plus : www.servicepublic.fr

Travaux communaux et métropolitains sur le territoire communal



Les feuilles d'automne

Cette année encore, les feuilles sont tombées des 420 arbres qui sont plantés le long des voiries et dans les espaces publics.

Le personnel du service technique est intervenu rapidement et, comme l'année dernière, les feuilles ont été soufflées, mises en tas, aspirées dans le camion benne et stockées provisoirement dans la cour arrière de la mairie.

Elles seront ensuite versées avec l'aide d'un tractopelle dans une benne qui est fournie et évacuée par les services de la Métro.

Nous remercions les habitants d'assurer, comme pour la neige, la sécurité sur les trottoirs attenants à leur domicile, en ramassant régulièrement les feuilles mortes.

Nos services interviennent, par ordre de priorité, dans tout le domaine public de la commune, même lorsqu'il n'y a pas d'arbres.

Le déneigement de la commune

La mairie de Poizat a mis en place une astreinte de deux personnes le week-end lorsque Météo France prévoit une chute de neige.

En semaine, dans le cas d'un risque de neige, le responsable fait une observation des conditions climatiques à 5 heures du matin. Si une couche de neige est présente, il déclenche les opérations de déneigement, sinon les agents du service prennent leurs fonctions aux horaires habituels.



Voici l'ordre des priorités : rue de l'Ancienne mairie, voiries communales, arrêts des bus, accès et cours d'écoles, bâtiments communaux et commerces, pistes cyclables, voies privées.

Le salage des voiries s'effectue uniquement rue de l'Ancienne mairie, rue Théodore Dubois, allée de Prémol et dans le virage de l'avenue Pierre-Mendès-France au niveau de l'arrêt de bus.

Selon le Code Civil et l'arrêté municipal du 19/12/1980, le déneigement des trottoirs incombe aux riverains. Cependant pour

conserver un bon cheminement piéton, un trottoir sur deux de chacune des voies publiques sera déneigé par le service technique.

Il est conseillé également de rentrer vos véhicules dans vos garages pour ne pas gêner le manèment de nos tracteurs à lames.

Vous pouvez retrouver ces consignes sur le site : ville-poisat.fr - page cadre de vie

Rendre les trottoirs aux piétons

La commune et la Métro font de gros efforts sur l'espace public pour améliorer la circulation des piétons : réfection des revêtements, des entourages d'arbres, limitation des obstacles, taille des arbres et arbustes le long des voiries et pistes cyclables, mise en place de la Métropole Apaisée. Mais il faut que ces efforts qui permettent des déplacements plus confortables et plus aisés pour tous les piétons notamment les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, celles munies de poussettes, les enfants, les écoliers (Pédibus), soient aussi accompagnés par les habitants.

Certaines haies, buissons, arbres qui bordent les rues, les trottoirs et les pistes cyclables peuvent se révéler dangereux si ils empiètent sur le domaine public en réduisant les largeurs de passage et la visibilité.



Il nous paraît donc utile de rappeler aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies pour une meilleure visibilité et une plus grande sécurité de tous. Beaucoup le font déjà.

Afin de rendre les trottoirs aux piétons, et il y en a plus de 5 km à Poizat, nous allons lancer en 2018 une grande campagne d'information et de sensibilisation sur ce sujet, particulièrement ciblée sur les secteurs qui posent problèmes.

Nous comptons sur le civisme de tous pour nous accompagner dans cette démarche.

Ce qui a été fait ces 2 derniers mois

Les travaux Métro

- La Métro a engagé la réfection du passage piétons des Primevères, entre l'allée Pablo Picasso et la rue du Veymont, au début du mois de novembre. Malheureusement il y a eu quelques aléas et les conditions météorologiques défavorables ont entraîné un temps d'arrêt du chantier, qui a heureusement pu être terminé le 14 décembre. C'est un cadeau de Noël pour les piétons! Il restera à nos services à repeindre les barrières, dès que le temps sera favorable.



- Un passage piétons en version 3D, avec des bandes noires, grises et blanches, a été tracé au carrefour Hippolyte Lhenry / Hector Berlioz.



Il est réalisé à titre de test expérimental et après amélioration il pourrait être utilisé dans d'autres carrefours sur le territoire métropolitain.

L'objectif de la Métro est d'inciter les voitures à ralentir sans aménagement trop agressif ou trop bruyant et dans des coûts très raisonnables.

- La taille des arbres a débuté, elle devrait se poursuivre au début de l'année 2018.

Les travaux communaux

- Le chantier de l'école avance conformément au planning prévisionnel. Le gros œuvre de la nouvelle salle d'évolution est réalisé, les volumes sont maintenant bien visibles. Afin de ne pas avoir un bâti trop haut, la nouvelle salle aura une toiture terrasse qui sera végétalisée.

Les bacs métalliques sont en cours de pose sur les toitures, c'est le choix qui

a été fait pour remplacer les tuiles sans surcharger les charpentes.



- La salle Léo Ferré a maintenant un nouveau faux plafond et un éclairage remis à neuf. Les utilisateurs de la salle, notamment les personnes âgées, ont apprécié.

- Le service technique a réalisé les travaux de peinture dans la salle Barbara, les radiateurs ont été reposés et toutes les activités de la MPT ont pu reprendre après les vacances d'automne.

- La première neige est tombée le vendredi 1er décembre au matin. Les services étaient fins prêts. Même si l'épaisseur de neige n'était pas très importante, les rues ont été déneigées ainsi qu'un trottoir sur deux. C'était un bon entraînement surtout à la veille d'un week-end assez glacial.

- Les illuminations ont été posées sur l'ensemble du Centre Village, de la place des Roseaux à la place Georges Brassens, pendant la 1ère semaine de décembre, le centre de la commune brille ainsi tous les soirs, mais pas pendant la nuit de 1h à 5h du matin car les guirlandes sont raccordées sur l'éclairage public qui est maintenant coupé pendant ces heures-là.

Ce qui se fera dans ces 2 prochains mois

- Le chantier de l'école maternelle continue. Ce sera un peu moins spectaculaire car les travaux vont principalement se dérouler à l'intérieur des bâtiments.

- La taille des arbres va se poursuivre notamment pour les arbres dits «communaux» implantés place du 8 mai, dans les parcs et les cours d'école.

Jean-Louis MINARD
Adjoint aux Travaux

Le **VIVREPOISAT** est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !

Enfance-Jeunesse et Vie associative



Vacances d'automne

A travers le thème « en formes et en couleurs », les vacances d'automne ont été l'occasion d'inspirer nos graines d'artistes ! Les enfants de l'accueil de loisirs ont pu vivre des expériences esthétiques lors de la visite du musée de Grenoble, s'expérimenter à différentes techniques artistiques qu'ils ont eu plaisir à faire découvrir à leurs proches lors du vernissage, ainsi qu'aux enfants du centre de loisirs du Murier avec qui ils ont partagé deux journées riches d'échanges. Les vacances ont également été ponctuées par d'autres temps forts tels que le food truck, la sortie accrobranche ou la boum des citrouilles, vampires et cie.



Soirée débat « vers une autorité éducative »

Mercredi 22 novembre, ils étaient une quarantaine, parents, étudiants et professionnels de la communauté éducative, à participer à la soirée débat du Projet Educatif Local menée sur le thème « Vers une autorité éducative ».

L'apport dynamique de Christine Cannard, docteur en psychologie, a permis d'alimenter la réflexion sur les besoins d'attachement, de contrôle, de supervision, sur les styles éducatifs, sur la difficulté aujourd'hui de poser des limites aux enfants, sur les raisons des enfants lors des confrontations, de l'incivisme aux troubles du comportement ; finalement de se demander quel rôle joue le cerveau dans tout cela et comment faire le tri entre ce qui est important ou peu important... Les échanges se sont poursuivis par un débat à partir des questionnements et des expériences du public.

La trame de l'intervention est disponible sur le site : www.ville-poisat.fr

Et si vous souhaitez recevoir l'information des prochaines soirées débats ou faire part de vos propositions pour de prochaines thématiques, vous pouvez prendre contact avec Nathalie Veyre, coordinatrice enfance jeunesse et vie associative : coordination.cscs@ville-poisat.fr



Renseignements :
Service Enfance Jeunesse
et Vie Associative
Tél. 04 76 25 89 19



AUTOUR

DE POISAT

Grenoble-Alpes Métropole



Conseil Métropolitain :

Les prochains Conseils Métropolitains ont lieu les 2 février à 14h et le 9 février à 10h.

Ils sont ouverts au public et retransmis en direct sur le portail de la Métro : <http://www.lametro.fr/> où vous trouverez également les comptes rendus.



Ateliers bonnes pratiques chauffage au bois :

L'hiver est maintenant installé et vous avez sans doute remis en route votre cheminée.



- Mais avez-vous pensé à faire ramoner votre installation ?
- Vers quel professionnel se tourner ?
- Quel est le combustible le plus adapté à votre appareil ?
- Comment entretenir votre installation dans les règles de l'art afin de protéger votre famille et vos biens ?

Pour répondre à ces questions, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole grenobloise organise prochainement **des ateliers « bonnes pratiques »** afin de vous accompagner vers une utilisation optimale de vos systèmes de chauffage au bois bûche : mardis 9 et 30 janvier, mercredi 21 mars

Ces ateliers auront lieu de 19h à 20h30 et se dérouleront à l'ESP'ACE Air Climat Energie, 14 avenue Benoît Frachon à Saint-Martin-d'Hères.

Un technicien de l'ALEC sera présent pour répondre à vos interrogations sur le chauffage individuel au bois et vous aider à faire le bon choix.

Cet événement est gratuit, il est toutefois nécessaire de s'inscrire. En effet, le nombre de place est limité afin que les conseils prodigués soient les plus personnalisés possible.

Pour vous inscrire, contactez l'ALEC au 04 76 00 19 09

ALEC - AIR KIT :

Mesurer la qualité de l'air intérieur

Depuis le 6 novembre, l'Espace Info Energie de l'Isère met à disposition des particuliers un appareil de mesure de la Qualité de l'Air Intérieur : le « Air Kit ».

Les particuliers peuvent emprunter cet appareil pendant une semaine. Il relève le taux de CO2, le taux d'humidité, les Composés Organiques Volatiles (COV) légers et la température du logement. Pour les personnes qui le souhaitent, il est également possible d'installer une cartouche pour mesurer le formaldéhyde (contribution financière demandée d'une cinquantaine d'euros).

Au bout d'une semaine, une fois les mesures terminées, un-e conseiller-ère analyse avec les particuliers les résultats et indique les gestes qui peuvent être mis en place pour améliorer la qualité de l'air intérieur.

L'objectif de cet outil est de montrer que même si l'on parle beaucoup de pollution extérieure, il ne faut pas oublier que l'on passe plus de 80 % du temps à l'intérieur, dans des environnements clos, et qu'il est important de se préoccuper de l'air que l'on respire à l'intérieur de son logement.

Pour tout renseignement : charlotte.paumier@alec-grenoble.org

ACTUALITÉS

LOCALES

Conférence

Rencontre avec un jeune Poisatier

Antoine Cuesta, jeune Poisatier, a commencé un tour du monde en stop en septembre 2015, il est revenu à Poizat quelque temps et va reprendre son périple en début d'année prochaine.

Il raconte son voyage et parle de son expérience ainsi que de ses projets pour terminer son tour du monde.

Après une première rencontre le 12 décembre à 14h30 à l'Espace Culturel Léo Lagrange avec des personnes âgées mais ouverte à tous, **il vous donne de nouveau rendez-vous :**

mardi 23 janvier 2018 à 20h
à l'Espace Culturel Léo Lagrange (entrée libre)



Les Dam'Oiseaux

L'association les Dam'Oiseaux, danses et musiques de la Renaissance, se produira au Musée Dauphinois à Grenoble le 7 janvier 2018. Ce spectacle se fera en partenariat avec le groupe de musique ancienne du CRC d'Eybens, dirigé par Christine Antoine, avec qui nous avons travaillé tout le premier trimestre.

Le 17 mars les Dam'Oiseaux donneront leur Bal Espace Culturel Léo Lagrange.

L'Association recherche toujours danseurs et musiciens. Celles et ceux qui sont intéressés peuvent venir se renseigner ou faire un essai lors des ateliers du lundi soir à 20h, dans le préau de l'école Jean-Mermoz à Poizat.

Pour tous renseignements, contactez Sylvie, l'animatrice danse au 04 76 59 74 22 ou damoiseaux38gmail.com



Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs



Dans notre Réseau, certains échanges sont réguliers : la personne qui offre et celle(s) qui demande(ent) se réunissent au rythme qu'elles décident de façon hebdomadaire ou mensuelle ou...

D'autres échanges sont ponctuels. Parmi eux :

« **Savoir identifier les champignons** »



Un inocybe



Un lactaire deterrimus



Des coprins



Un geastrum

Pierrette qui propose cet échange raconte la dernière sortie qu'elle a organisée.

Fin octobre. La matinée était fraîche, la pluie était tombée quatre jours auparavant, il fallait aller aux champignons. À six aventuriers, en arpentant les bois au sol déjà bien tapissé de feuilles mortes, nous avons décrypté quelques spécimens qu'il ne faut pas inviter à sa table: des inocybes pas innocents du tout, des russules déclinées dans tous les coloris pour nous faire succomber à la tentation, des hébélomes, des hypholomes, des cortinaires avec leur petit rideau sur le pied. Il y avait quand même quelques comestibles : des clitocybes dont les lamelles glissent sur le pied et même trois beaux pieds de mouton et deux lactaires deterrimus, frères des lactaires délicieux. Envolés nos rêves de bolets. L'été trop sec ne les a pas épargnés.

Maigre mais savoureux repas pour les quatre mycologues en herbe qui ont osé les déguster.

Nous attendrons maintenant l'automne prochain pour explorer les richesses des sous-bois moussus.

Si vous souhaitez rejoindre notre réseau, n'hésitez pas à nous contacter.

Site : <http://rerspoisat.free.fr> - **Courriel :** rerspoisat@free.fr

Tél : 07 83 63 29 04



Association KARATE ET +



Le club de karaté de Poizat débute sa troisième année, fort de plus de 40 adhérents, soit une augmentation de 100% par rapport à la première année.

Nous espérons que cette saison 2017-18 sera aussi riche que la précédente marquée par l'obtention de la première ceinture noire 1er dan parmi les élèves du club, la participation à plusieurs stages avec Mike Julie (6ème dan et excellent pédagogue) ainsi qu'à une compétition inter-clubs (katas et combats) organisée par le club de karaté de Le Cheylas-Les Adrets, qui a permis de ramener des médailles et d'excellents souvenirs.



Enfin nous avons fait honneur à la deuxième partie du nom de notre club Poizat Karaté « et + », en nous rendant à Etoile sur Rhône pour une journée consacrée à la culture japonaise, et en découvrant des mets japonais lors de notre repas de fin d'année.



Les cours ont toujours lieu :

Pour les adolescents et les adultes les
- lundi de 19h à 20h30, exceptionnellement dans le préau de l'école primaire Condorcet à Saint-Martin-d'Hères en raison des travaux à l'école maternelle de Poizat

- jeudi de 19h30 à 21h dans le préau de l'école élémentaire de Poizat

Pour tous : adultes, adolescents et enfants à partir de 7 ans

- le samedi de 10h à 12h (même lieu que le jeudi)

Les cours sont assurés par Sophie Paris, assistée en semaine par Thierry Paris et le samedi par Thierry Padilla.

Basket-Ball Club Eybens-Poisat



Le BBCEP organise ses traditionnels stages de basket pendant les vacances d'hiver. U9, U11, U13 et U15 (de 2010 à 2003) pour les licenciés et non licenciés.

- **Stage de Noël :** du 3 au 5 janvier au Gymnase F. FAIVRE ;

toutes les précisions sur le site internet www.bbcep.fr

- **Tournoi des Familles spécial Nouvelle Année :**

le dimanche 7 janvier au Gymnase F. FAIVRE

Venir jouer au basket en famille ou avec des amis avec un repas compris pour 8 €.

Inscriptions des équipes en ligne via www.bbcep.fr ou le Facebook du Club :

<https://www.facebook.com/eybens.poisat/>

- Stage de février : du 12 au 16 février au Gymnase F FAIVRE

- Stage d'avril : du 09 au 13 avril au Gymnase F FAIVRE

Informations supplémentaires : basketeybens@hotmail.fr

Activité Marche Nordique de la Maison Pour Tous

Venez découvrir la marche nordique !



Accessible à tous, la marche nordique mobilise 90 % des muscles en douceur, entretient avec harmonie le cœur et le souffle, permet de dépenser 2 fois plus de calories que la marche classique et donne le sourire !

Cette nouvelle activité proposée par la MPT est encadrée par un Accompagnateur en Montagne qui vous guidera dans une ambiance conviviale.

Fonctionnement par cycles de 6 séances, les mercredis de 9h à 11h pendant l'hiver, les mardis de 18h à 20h au printemps et en été.

Lieu de rendez-vous au stade de foot de Poizat - 12 places maximum

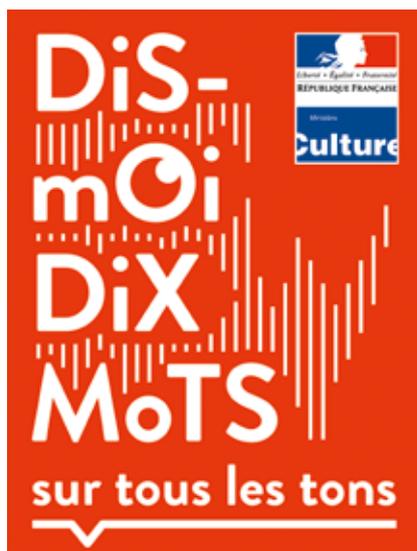
Renseignements et inscriptions à la MPT : infompt@mpt-poisat.fr



Le coin de la bibliothèque Georges Brassens

Poisat et les Dix Mots

Cette année notre commune renoue avec les Dix Mots, une opération organisée par le Ministère de la Culture afin de promouvoir la langue française, de concert avec les pays francophones.



Les mots choisis pour 2018 tournent autour de la parole. Ce sont : ACCENT, BAGOU, GRIOT, JACTANCE, OHÉ, PLACOTER, SUSURRER, TRUCULENT, VOIX, VOLUBILE.

Poisat a été agréé comme « Village partenaire » en réunissant trois éléments qui vont coopérer : un acteur éducatif, l'École Jean Mermoz ; un acteur social, le Service Enfance Jeunesse ; un acteur culturel, la Bibliothèque Georges Brassens. Des actions en direction des enfants et des jeunes auront lieu pendant la Semaine de la langue française, du 17 au 25 mars.

Parallèlement, des concours sont organisés dans les différentes régions, qui accueillent des créations diverses illustrant un ou plusieurs des Dix Mots (dessin, peinture, cinéma, écriture, etc.) proposées par des groupes ou des particuliers. **Pour Rhône-Alpes les contributions sont à envoyer par courriel à : espacepandora@free.fr avant le 30 mars 2018.**

On trouve de nombreux renseignements concernant cette opération sur le site national : <http://www.dismoidixmots.culture.fr/ressources/depliant-2017-2018> ou sur le site régional : <https://espacepandora.org/le-jeu-des-dix-mots-2018>.

Lors des précédents concours plusieurs des contributions que nous avons envoyées ont été distinguées et nous espérons cette année encore susciter une émulation auprès des particuliers comme des associations.

Une belle histoire

Il était une fois ... une histoire vraie !

Vous souvenez vous de l'opération « cartes postales » organisée par l'Atelier d'écriture de la bibliothèque, lors du jeu « dis-moi dix mots » il y a 3 ans ?

L'école de Poizat, le CSCS, la bibliothèque et tous les Poisatiens qui le désiraient pouvaient participer.

Plus de 200 cartes postales ont été échangées, elles ont été exposées à la bibliothèque lors de son inauguration, après travaux d'agrandissement.

Parmi nos correspondants, 6 en tout : des écoles, une médiathèque, un centre de loisirs enfants, il y avait le collège d'Avion (Pas-de-Calais).

Une classe de 6ème participait ; leur professeur a évoqué la possibilité d'un échange avec l'école de Poizat et elle a ajouté (je ne sais pourquoi) qu'à mon intention, elle chargeait une élève de m'écrire.

Il est vrai que n'étant pas « informatisée » j'avais envoyé des photos non « scannées », juste collées sur cartes blanches. Pour ce collègue, c'était le vieux puits de Poizat et la signature : une grand-mère...

J'ai reçu une gentille lettre d'une petite Léa, 12 ans, bien entendu je lui ai répondu, puis avant les grandes vacances, je lui ai adressé chez elle une carte pour lui souhaiter de les passer agréablement.

Quelle surprise ! Dans l'été, une longue lettre est arrivée m'expliquant ce qu'elle faisait, joignant un dessin, une aquarelle, elle venait de s'initier à cet art !

Vous devinez la suite : nous continuons de correspondre.

Léa aura bientôt 15 ans, elle vient

d'entrer en 3ème. De classe en classe j'ai suivi ses succès, ses appréhensions, ses activités périscolaires : dessin, théâtre de marionnettes, écriture ; je l'ai accompagnée par la pensée dans ses voyages scolaires et cette année j'ai reçu un très beau cadeau : une boîte en forme de cœur, enjolivée de paillettes roses, avec mon prénom sur le couvercle, entouré de fleurs et de papillons.

J'ai été très émue devant tant de gentillesse, cela m'a décidée à vous faire part de ce lien très fort qui s'est tissé, grâce à ce jeu, entre une petite fille et une femme âgée.

Il est vrai qu'elle a pris une grande place dans ma vie.

Lorsque je vois une enveloppe avec son écriture dans le courrier, c'est la joie ; joie de retrouver, encore une fois, celle qui signe :

« Léa, votre petite-fille du Pas-de-Calais »

Et je suis, bien sûr, sa grand-mère dauphinoise.

Violette AGNES

Assemblée Générale

Vous êtes lecteur adhérent à la bibliothèque de Poizat ou parent d'un enfant qui est inscrit ? Vous êtes donc membre de l'Association Bibliothèque Georges Brassens.

A ce titre, vous êtes convié à son Assemblée Générale qui aura lieu mercredi 28 février 2018 à 20 heures Espace Culturel Léo Lagrange.

Vous serez informé des activités de votre bibliothèque, vous pourrez donner votre avis, faire des propositions.

En même temps que l'invitation écrite, vous recevrez un pouvoir qui vous permettra de vous faire représenter s'il vous était impossible d'assister à l'Assemblée Générale.

Adhésions

A compter du 1er janvier 2018 les tarifs pour adhérer à la bibliothèque seront les suivants :

- Enfants de moins de 6 ans : gratuit
- Enfants : 3 €€
- Adultes : 7 €€
- Familles : 13 €€



[A POISAT]

AGENDA

www.ville-poisat.fr

▼ **Du 2 au 26 janvier**

Sapinou : collecte de sapins

Détails page 5

▼ **Dimanche 7 janvier**

Les Dam'Oiseaux à Grenoble

Détails page 8

▼ **Vendredi 12 janvier**

**Vœux du Maire
et du Conseil Municipal**

Détails page 3

▼ **Samedi 20 janvier**

CMEJ

Détails page 4

▼ **Dimanche 21 janvier**

Repas des Aînés

Détails page 3

▼ **Mardi 23 janvier**

Rencontre avec Antoine Cuesta

Détails page 8

▼ **Vendredi 26 janvier**

Théâtre : 8 Femmes

Détails page 12

▼ **Jusqu'au 31 janvier**

Vaccination anti-grippale

Détails VP 122, page 3

▼ **Vendredi 9 février**

Concert : Zanarelli

Détails page 12

▼ **Mercredi 28 février**

**Assemblée générale
Bibliothèque**

Détails page 10

▼ **Samedi 17 mars**

Bal des Dam'Oiseaux

Détails page 8

Le **VIVREPOISAT** est
bimestriel ; aussi n'oubliez pas de
consulter le site et de regarder
le panneau lumineux pour des
informations plus réactives !

[POISAT CULTURE]

▼ **Vendredi 26 janvier à 20 h**
Espace Culturel Léo Lagrange

« 8 femmes »

par La Compagnie Rouge Banane

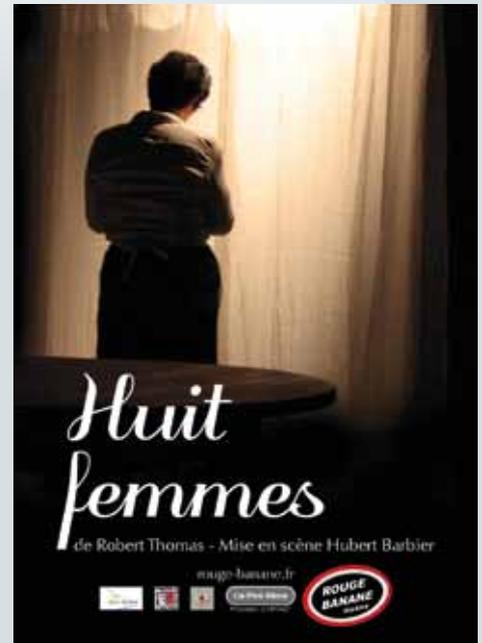
d'après Robert Thomas, avec une mise en scène d'Hubert Barbier.

Tout semble aller pour le mieux, ou presque, dans cette grande maison où la famille se réunit pour fêter Noël. Mais un événement va bouleverser l'ordre établi : un meurtre a été commis.

Qui est l'assassin ? Très vite il va s'avérer que l'auteur du crime est l'une des huit femmes. L'enquête menée pour dévoiler l'assassin va être jalonnée de découvertes plus surprenantes les unes que les autres...

Consultez le site :

<http://rouge-banane.fr/tag/huit-femmes/>



▶ **Réservations jusqu'au vendredi 26 janvier à midi**

04 76 25 92 41 ou poizat-culture@ville-poisat.fr ou **prévente des billets** à la mairie les matins du lundi, mercredi et vendredi avec un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Adultes : 10 €
Enfants : 4 €

▼ **Vendredi 9 février à 20 h**
Espace Culturel Léo Lagrange

Zanarelli en concert

Le chanteur ZANARELLI viendra vous charmer avec ses chansons à la fois pop, espiègles et poétiques. Son premier album, « L'Echo des Vertiges », enregistré avec l'équipe de Patrick Bruel et d'Elodie Frégé, est sorti en octobre 2016. Vous entendez ses singles sur NRJ HITS, France bleu ...

Il sera accompagné par le pianiste Frédéric Canifet pour chanter cet album puis des hommages à des artistes tels que Serge Gainsbourg, Vianney ou encore Véronique Sanson...

Après 8 ans de tournées dans toute la France, il sera en concert à Poizat. Ne le manquez pas !

Pour écouter ZANARELLI,
rendez-vous sur son site officiel :
www.zanarelli.com



▶ **Réservations jusqu'au vendredi 9 février à midi**

04 76 25 92 41 ou poizat-culture@ville-poisat.fr ou **prévente des billets** à la mairie les matins du lundi, mercredi et vendredi avec un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Adultes : 10 €
Enfants : 4 €